ASSOCIATION ODEYS
3, rue Raoul Follereau
86 000 POITIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Gaëlle Marque
Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION ODEYS
3, rue Raoul Follereau
86 000 POITIERS

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ODEYS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement d'estimation » de l'annexe des comptes annuels concernant la méthode d'estimation du rattachement du chiffre d'affaires de l'accompagnement BDNA.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Subventions

Votre association perçoit des subventions. L'annexe expose le détail des produits constatés d'avance et des produits à recevoir sur subventions.
Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note de l'annexe et nous nous sommes assurés de la correcte application du principe de rattachement des subventions à l'exercice.

- Fiscalité :

Votre association est fiscalisée sur ses activités lucratives. Nos travaux ont consisté à revoir le taux d'assujettissement à la TVA.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BORDEAUX,
Le 24 mai 2024,

GAËLLE MARQUE
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	112 507	106 482	6 025	9 097
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	938	938		
	Autres immobilisations corporelles	119 222	104 299	14 923	10 291
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	1 133		1 133	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	153		153	153
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	4 031		4 031	688
	TOTAL (I)	**237 984**	**211 720**	**26 264**	**20 229**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	44 109		44 109	60 725
	Autres créances	345 802		345 802	451 509
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	512 141		512 141	88 562
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	8 469		8 469	1 410
	TOTAL (II)	**910 521**		**910 521**	**602 207**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**1 148 504**	**211 720**	**936 784**	**622 436**

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	100 242	100 242
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	275 871	239 418
	Résultat de l'exercice	21 300	36 454
	Total des fonds propres	**397 414**	**376 114**
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	**397 414**	**376 114**
Provisions	Provisions pour risques		2 405
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		**2 405**
Fonds dédiés	Aux fondations abritées		
	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	232	228
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		250
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 275	59 405
	Dettes fiscales et sociales	143 201	99 438
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 740	100
	Produits constatés d'avance	306 922	84 496
	Total des dettes	**539 371**	**243 917**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**936 784**	**622 436**
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	21 300,04	36 453,81
	(1) Dont à moins d'un an	396 468	243 667
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	232	228

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	176 608	142 065
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	702 910	715 096
	Dons		
	Cotisations	300 399	261 857
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	242	1 730
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	6 841	9 458
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	**1 187 001**	**1 130 206**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	367 995	319 408
	Impôts, taxes et versements assimilés	30 978	25 849
	Rémunération du personnel	537 871	550 865
	Charges sociales	200 674	193 944
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	8 393	6 366
	Dotation aux provisions		2 405
	Autres charges	17 876	8 401
	Total des charges d'exploitation	**1 163 786**	**1 107 239**
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**23 214**	**22 967**
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers	3 218	
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérets et charges financières	936	957
	2 - RESULTAT FINANCIER	**2 282**	**(957)**
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**25 496**	**22 010**
	Produits exceptionnels	1 792	14 943
	Charges exceptionnelles	5 988	500
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(4 196)**	**14 443**
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	**1 192 011**	**1 145 150**
	TOTAL DES CHARGES	**1 170 710**	**1 108 696**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**21 300**	**36 454**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS**	**360 802**	**276 326**
	Bénévolat		
	Prestations en nature	7 438	7 200
	Dons en nature	353 364	269 126
	CHARGES	**360 802**	**276 326**
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	7 438	7 200
	Personnel bénévole	353 364	269 126

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Règles et Méthodes Comptables

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ODEYS

Objet associatif

L'objet de l'association est d'être un catalyseur, un facilitateur et un accélérateur des transitions Environnementale, Énergétique, Digitale, Sociétale et de la mutation des comportements dans la filière BTP et matériaux.

ODEYS a pour mission de développer la compétitivité, de faciliter l'innovation des entreprises, d'améliorer la prise en compte du développement durable dans les entreprises et les projets, et d'impulser une action d'innovation transversale dans ces secteurs.

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'association ODEYS exerce 5 missions principales qui sont les suivantes :

- Structurer et promouvoir en Nouvelle Aquitaine les actions d'aménagement et de construction durables ;
- Faire émerger, accompagner et diffuser l'innovation dans la construction et l'aménagement sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle Aquitaine ;
- Intervenir dans le champ de l'innovation technologique, méthodologique ou organisationnelle pour détecter, faire émerger, accompagner et labelliser des projets collaboratifs de R&D, d'innovation et de transfert de technologies ;
- Développer des actions pour anticiper et éveiller le marché, et mener des actions d'information ;
- Rassembler de façon large et transversale l'écosystème des acteurs de la filière construction et aménagement.

Les moyens mis en oeuvre

Le Cluster ODEYS a un rôle de facilitateur avec des actions qui s'appuient sur 3 piliers :

- Animer le réseau : L'animation du réseau est une action phare du Cluster. Elle permet de mettre en lumière les acteurs de la filière aménagement et construction durables, de créer des synergies humaines et professionnelles et d'informer sur les nouvelles pratiques du secteur;
- Faciliter l'innovation : ODEYS accompagne les acteurs de la filière dans leur démarche et projet d'innovation. D'une idée, ou d'un projet mâture en prévision jusqu'à son financement, ODEYS propose une approche neutre et structurée (ingénierie de projet et confidentialité) en s'appuyant sur son large réseau;
- Accompagner la construction et l'aménagement durable notamment en intervenant dans les champs suivants :
 - Structuration de filières émergences ;
 - Diffusion de retour d'expérience pour déployer les bonnes pratiques ;
 - Mise en place de la démarche Bâtiments et Quartiers Durables en Nouvelle-Aquitaine ;
 - Adaptation des compétences avec la formation.

En complément, ODEYS tisse de nombreux partenariats régionaux ou nationaux pour apporter toujours plus de services à la filière et à son réseau d'adhérents.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

CHANGEMENT D'ESTIMATION

La méthode d'estimation du rattachement du chiffre d'affaires de l'accompagnement BDNA a été revue pour être étalée sur une durée plus longue et pour qu'elle reflète la temporalité de l'engagement des charges propres au projet, à savoir majoritairement sur les années suivantes et postérieurement au projet. De ce fait, le séquençage du chiffre d'affaires est désormais de 25% en N, 0% en N+1, et 25% en N+2, N+3 et N+4.

Règles et Méthodes Comptables

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 est notamment constitué de régularisations de subventions relatives à des exercices antérieurs. Ces régularisations ont été les suivantes:
- Solde de subvention Région Nouvelle-Aquitaine 2022 : -252 €
- Solde subvention Bordeaux Métropole 2022 : 1 291 €
Soit un total de 1 040 € comptabilisé au compte 742900. Ces sommes ont été considérées comme définitivement acquises ou perdues par l'association.

1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **936 784** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 192 011** euros et un total **charges** de **1 170 710** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **21 300** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023.**
Il a une durée de **12** mois.

HYPOTHESES DE BASE

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés de l'Autorité des Normes Comptables.

Application du règlement ANC 2014-03 complété par le règlement 2018-06 du 5 décembre 2018.

Enfin, l'association « ODEYS » exerçant, notamment, une activité de formation, établit des comptes annuels conformes aux dispositions des articles L 6352-6 et 7 et D6352-17 du Code du travail et de l'arrêté du 02 août 1995.

METHODES DES COUTS HISTORIQUES

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

PERMANENCE DES METHODES

Aucun changement de méthode comptable n'a été mis en oeuvre dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

2 - NOTES SUR LE BILAN

ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation estimée des biens selon le système linéaire.

Règles et Méthodes Comptables

Les Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels : 1 an à 2 ans
- Matériel technique : 2 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'achat.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur brute à la valeur d'inventaire à la date de clôture.

CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits d'exploitation dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4- AUTRES INFORMATIONS

EVENEMENTS POST-CLOTURE
L'association a fait une demande de rescrit fiscal afin de s'assurer de son correct régime d'imposition.

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

Les indemnités de départs en retraite n'ont pas été évaluées étant donné leur caractère peu significatif. En effet, l'effectif de l'entité étant jeune et la rotation du personnel élevé, la probabilité qu'ils restent salariés jusqu'à la retraite est quasiment nulle.

Règles et Méthodes Comptables

VALORISATION DES CONTRIBUTION VOLONTAIRES

L'évaluation des contributions volontaires en nature au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023 peut être détaillée ainsi :

- Bénévolat: 353 364 €
- prêts de salles de réunion : 7 438 €
- Dons de matériaux (dons en nature): 0 €

Soit un total de 360 802 €.

Ces informations ont été fournies par les dirigeants de l'association ODEYS.

FISCALITE

L'association est partiellement assujettie à la TVA.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	112 507					112 507
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**112 507**					**112 507**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	938					938
	Instal., agencement, aménagement divers			6 209			6 209
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	109 269		4 877		1 133	113 013
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes			1 133			1 133
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**110 208**		**12 218**		**1 133**	**121 293**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	153					153
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	688		3 343			4 031
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**841**		**3 343**			**4 183**
	TOTAL	**223 555**		**15 561**		**1 133**	**237 984**

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	103 410	3 072		106 482
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**103 410**	**3 072**		**106 482**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	938			938
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		158		158
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	98 978	5 163		104 141
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**99 916**	**5 321**		**105 237**
	TOTAL	**203 327**	**8 393**		**211 720**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	4 031		4 031
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	44 109	44 109	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	800	800	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	248	248	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 844	9 844	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	319 570	319 570	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	15 340	15 340	
	Charges constatées d'avances	8 469	8 469	
	TOTAL DES CREANCES	402 411	398 380	4 031

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	232	232		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	84 275	84 275		
	Personnel et comptes rattachés	51 161	51 161		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 062	48 062		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	35 604	35 604		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 374	8 374		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	4 740	4 740		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	306 922	164 020	142 903	
	TOTAL DES DETTES	539 371	396 468	142 903	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	11 444	11 364	80	0,70
Autres créances	334 897	447 598	(112 701)	-25,18
TOTAL	346 341	458 962	(112 621)	-24,54

Détail:

Factures à établir: 11 444 €
Tickets restaurants non utilisés à recevoir : 248 €
Subvention Ademe : 97 500 €
Subvention Bordeaux Métropole: 8 000 €
Subvention Limoges: 3 488 €
Subvention DREAL: 7 900 €
Subvention RNA : 139 621 €
Subvention RNA BDNA: 63 061 €
Produits à recevoir sur projet SUDOKET : 1 575 €
Produits à recevoir sur partenariat Agence de l'Eau : 12 500 €
Produits à recevoir sur partenariat Coq à l'Ame : 1 005 €

TOTAL: 346 341 €

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	232	228	5	2,17
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 474	6 572	11 902	181,1
Dettes fiscales et sociales	72 708	58 617	14 092	24,04
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	1 400		1 400	
TOTAL	92 815	65 416	27 399	41,88

Détail:

Intérets bancaires courus à payer: 232 €
Fournisseur factures non parvenues : 18 474 €
Provision congés payés et RTT : 39 161 €
Charge provision congés payés et RTT :18 267 €
Provision pour primes salariés : 12 000 €
Provision charge sociales sur primes salariés : 3 218 €
Taxe apprentissage à payer : 62 €
Avoirs clients à établir : 1 400 €

TOTAL: 92 815 €

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	306 922	84 496	222 426	263,2
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	306 922	84 496	222 426	263,2

Détail des produits constatés d'avance :

. Accompagnement BDNA 2024 : 36 330 €
. Accompagnemet BDNA 2025 : 77 413 €
. Accompagnemet BDNA 2026 : 65 489 €
. Accompagnemet BDNA 2027 : 59 593 €
. Cotisations adhérents 2024 : 14 285 €
. Subvention DREAL 2024 : 20 000 €
. Subvention DREAL CR : 15 000 €
. Partenariat Agence de l'Eau 2024 : 6 250 €
. Projet NEBULA 2024 : 12 562 €

TOTAL: 306 922 €